





- approuve à l'unanimité le lancement de la procédure de vente conformément au CGCT de la parcelle cadastrée section C numéro 686 pour une superficie totale de 2 655 m<sup>2</sup>
- fixe le prix de vente à 0.70 € le m<sup>2</sup> soit 1 858.50 €
- précise que les frais d'acte et éventuellement de géomètre seront à la charge de l'acquéreur
- autorise M. le Maire ou sa première adjointe à passer tous actes nécessaires à la procédure de vente de la section de Bruyères.

Vote :

Pour : 13      Abstention : 0      Contre : Angélique LALLOT (prix 0.50 € le m<sup>2</sup>)

Travaux de voirie 2021 :

M. le Maire fait le point avec l'assemblée sur les routes à prioriser pour les travaux de voirie de cette année.

Parmi ces routes, on retrouve l'allée des sapins, la route de la Parayrié, la route de la Marquié, le carrefour de la Pioche pour les gros travaux.

Ensuite, de l'enrobé à froid sera posé sur les autres routes afin de combler les trous.

Organisation des élections :

Le bureau de vote de la salle des fêtes sera divisé en 2 parties :

- la grande salle pour les élections régionales
- la petite salle pour les élections départementales.

Chaque bureau de vote sera équipé de protections pour les assesseurs et le sens de circulation sera unique.

Avancement du site internet

M. le Maire informe l'assemblée que le nouveau site de la commune est en cours de construction. Il devrait être activé début juillet.

Questions diverses :

- Formation DAE (Défibrillateur Automatisé Externe)

Il est prévu d'organiser des formations pour l'utilisation des DAE. Ces formations seront gratuites et destinées à tous.

Une communication sera faire sur le site de la commune ainsi que sur le bulletin communal de juillet.

La séance est levée à 22h16.

